

Le Québec sera laïque ou ne sera pas

Karim Akouche

Mémoire qui sera présenté devant la Commission parlementaire

Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État
ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les
demandes d'accommodement

Montréal, décembre 2013

Notice biographique de l'auteur

Né en Kabylie (Algérie), Karim Akouche est poète, romancier et dramaturge.

Il est l'auteur, entre autres, de *Allah au pays des enfants perdus*, un roman sans tabous sur l'Algérie d'aujourd'hui, et de la pièce de théâtre *Qui viendra fleurir ma tombe ?*. Sa récente pièce, *Toute femme est une étoile qui pleure*, où il dénonce l'islam radical, les oppressantes traditions, l'excision et la marchandisation du corps de la femme, a eu un franc succès à la Place des Arts de Montréal les 10, 11, 12 et 13 octobre 2013. Elle sera rejouée de nouveau à la Place des Arts le samedi 7 juin 2014.

Sa liberté de ton, son engagement contre l'obscurantisme et en faveur de l'identité berbère, à l'instar de son intervention musclée dans le documentaire *Mon Algérie et la vôtre* diffusé aux Grands Reportages et à Zone Doc de RDI, lui ont valu des menaces.

Je veux d'abord dire ma gratitude au Québec qui m'a accueilli en 2008. Je suis parti, sans but précis, d'une France en déliquescence économique et morale. Six ans auparavant, j'avais déjà quitté l'obscurantisme religieux et la junte qui règnent encore en Algérie. J'avais fui les barbouzes qui oppriment mon peuple, le peuple kabyle, qui falsifient son histoire et son identité, et qui lui interdisent la langue de ses ancêtres. J'avais cru trouver en France un remède à mes blessures identitaires. Mais peine perdue, quelque temps après, j'ai déchanté. Je ne m'y sentais pas bien. Le contentieux historique entre l'expuissance coloniale et mon pays perdu est lourd, il refaisait sans cesse surface. À la télé et dans la presse écrite, on met les étrangers à l'index et on leur fait porter la responsabilité de la crise sociale.

Il fallait partir. Vite partir. Mais où ? Après avoir erré entre Clermont-Ferrand, Toulouse, Lyon et Paris, j'ai jeté enfin mon dévolu sur la Belle Province.

C'est la langue française qui m'a naturellement dicté ce choix. Cioran écrivait dans *Aveux et Anathèmes* : *On n'habite pas un pays, on habite une langue.*

Il a raison, le philosophe roumain. J'ai habité le Québec avant même de fouler sa terre. Je l'ai découvert à travers les chansons de Félix Leclerc et de Gilles Vigneault.

Je me rappelle encore ces deux vers de Miron que je me récitais sur les bords de la Seine :

*Nous ne serons jamais plus des hommes
Si nos yeux se vident de leur mémoire*

En février 2012, j'ai été invité au Lion d'Or à la première édition de *J'aime ma langue dans ta bouche*, une manifestation organisée par le Mouvement Montréal Français, dédiée à la langue de Nelligan. J'y ai rendu à ma façon un hommage à l'Homme rapaillé :

*Je suis né moi aussi
Dans les vieilles montagnes râpées du nord...*

*J'habite ta langue comme on habite une étoile
J'habite tes doutes qui n'ont point de mémoire
J'habite l'exclusion qui se prend pour un slogan
J'habite ton identité comme on habite une forteresse...*

« La France tend la main et non le cœur », m'a dit un jour mon ami et écrivain Gary Klang. Je lui ai répondu : « Le Québec tend et l'âme et le cœur. »

En effet, j'aime le Québec. Je suis très attaché à cette terre francophone des Amériques. Lorsque les quatre prédicateurs islamistes s'apprêtèrent à venir donner une conférence au Palais des Congrès de Montréal en septembre dernier, c'est au nom des valeurs du pays d'accueil et de l'égalité homme-femme que j'ai pris la plume pour dénoncer le caractère misogyne et intégriste de la manifestation. J'ai été parmi les tout premiers à faire mienne la Charte des valeurs québécoises.

Cela m'a été violemment reproché. J'ai perdu des amis. Des faux amis certes. Mais j'en ai gagné d'autres. Des vrais.

On m'a accusé d'islamophobie, moi qui suis victime ayant perdu un cousin cher, criblé de balles par les islamistes durant la guerre civile en Algérie.

Je suis blessé. Outré. Il y a trop d'amalgames. Trop de mensonges. Trop de mauvaise foi. Trop de fausse morale. On assiste à l'inversion des valeurs et à l'exploitation de la compassion.

Je suis révolté contre ces pharisiens convertis à un humanisme hypocrite. Je suis offusqué par ces spécialistes de la haine de soi, ces experts de l'autoflagellation, qui accusent de racisme les Québécois, ces hommes et femmes parmi les plus accueillants au monde.

Je suis indigné par ces marchands d'angélisme béat qui, hypnotisés par le relativisme culturel, sont prêts à faire des dérogations aux fanatiques religieux de tout poil.

Si l'on juge recevable le chantage à la repentance fait aux anciens empires par les peuples colonisés, en quoi cela concernerait-il le Québec ?

Le Québécois n'a pas à pousser *les sanglots de l'homme blanc*.

Le Québec n'est ni la France ni l'Angleterre. Le Québec n'a colonisé personne. Les Québécois n'ont pas à se sentir coupables de crimes qu'ils n'ont pas commis.

L'idéologie multiculturaliste et ses dégâts

L'heure est grave. La laïcité est menacée. La liberté est foulée aux pieds. De nouveaux clercs surgissent sur la scène médiatique et rabâchent leur moraline

sirupeuse. Ils cognent. Ils hurlent. Emmitouflés de vertus, ils bafouent les acquis de la Révolution tranquille pourtant arrachés de longue lutte. Piégé par le multiculturalisme, le peuple est plongé dans la confusion. Le religieusement correct a investi l'espace public. L'élite, égarée dans un conformisme délétère, ne voit plus l'intérêt général. Les médias plombent le débat des idées. Le champ de la critique se resserre. L'oxygène de la liberté se raréfie.

Soyons francs ! Les tenants de l'idéologie multiculturaliste ont échoué. Car ils ne proposaient pas un vivre-ensemble, mais un laisser-vivre sans cohésion. Ils ont apporté de fausses solutions à de vrais problèmes. Les accommodements de MM. Taylor et Bouchard sont en réalité déraisonnables. Qui est-ce qu'il faut accommoder ? Qu'entend-on par le mot raisonnable ? Quelle en est la limite ?... Posons plutôt les vraies questions et apportons-y de vraies réponses : dans un Québec qui accueille chaque année des dizaines de milliers de nouveaux immigrants, comment, avec les différences culturelles et religieuses, maintenir la cohésion sociale ? Autrement dit, comment, dans un Québec de plus en plus composite, former une unité, alors qu'il y règne une diversité faite d'îlots qui ne communiquent pas entre eux ? Sur quelle base juridique s'appuyer pour permettre à tous les Québécois, sans distinction d'origine ni de sexe, de vivre ensemble sans toucher à leur singularité ?

La seule solution envisageable dans une société hétéroclite, c'est la laïcité. Seulement la laïcité. La laïcité tout court. Il faut évacuer de la sphère publique tous les particularismes religieux. Certes, les citoyens sont libres de choisir leur éthique de vie, mais cela doit respecter les limites du droit commun. Henri Lacordaire disait à juste titre : « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. » Ou encore : « La liberté n'est possible que dans un pays où le droit l'emporte sur les passions. » Rousseau, quant à lui, soulignait dans les *Lettres écrites de la montagne* : « Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas ; il a des chefs et non pas des maîtres ; il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes... Un peuple est libre, quelque forme que puisse avoir son gouvernement, quand dans celui qui le gouverne il ne voit point l'homme, mais l'organe de la loi. En un mot, la liberté suit toujours le sort des lois, elle règne ou périt avec elles. »

Qu'est-ce que la laïcité ?

La laïcité, selon Henri Peña-Ruiz, est un cadre juridico-politique du vivre-ensemble qui se définit selon trois principes du droit universel, une sorte de triptyque articulé sur la liberté de conscience, l'égalité de droit des croyants, des athées et des agnostiques, et l'orientation universaliste de la puissance publique. La laïcité met en avant ce qui est commun aux hommes et aux femmes et non ce qui les fragmente. Car dans un État de droit, les croyants n'ont pas à imposer leur religion aux athées et aux agnostiques, et ces derniers n'ont pas à interdire aux croyants de pratiquer leur foi dans la sphère privée. La laïcité n'est ni le prosélytisme religieux, ni l'athéisme. Le général Franco qui disait qu'*en Espagne, ou bien on est catholique ou bien on n'est rien*, n'était pas laïque. Staline, qui faisait persécuter les orthodoxes au nom de l'athéisme, n'était pas non plus laïque.

La laïcité n'a pas besoin d'adjectif

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », disait Camus. La laïcité, c'est la laïcité. Elle n'a pas besoin d'épithète. Elle n'est ni ouverte ni fermée. La laïcité est un vocable généreux qui se suffit à lui-même. Ceux qui adjectivent la laïcité cachent leur jeu sournois. Ils y sont en réalité hostiles. Faute de la combattre frontalement, ils se l'approprient en la pervertissant, en lui donnant un sens tronqué. C'est comme pour les militantes qui affublent le féminisme du mot « islamique », elles font en réalité un travail de sape contre le vrai féminisme, laïque et universel. La plupart des ennemis de la laïcité sont nostalgiques d'une époque révolue et ils regrettent d'en avoir perdu les privilèges. Adjectiver la laïcité, c'est produire des brèches dans cette digue qui protège l'État contre des tentations intégristes. Si on suit la logique des détracteurs de la laïcité, pourquoi, se demande Peña-Ruiz, ne parle-t-on pas de l'égalité des sexes « ouverte », de justice « ouverte », de droits de l'homme « ouverts » ?

La laïcité est une idée universelle

La laïcité est un don de l'Histoire qui nous vient non seulement des Lumières, mais aussi d'Afrique du Nord. Déjà, au Ve siècle, le berbère Saint-Gélase l'avait explicité dans une lettre adressée à l'empereur byzantin. « En matière de politique, écrivait-il, le prêtre doit se plier aux ordres de l'empereur ; et en matière de religion, l'empereur doit écouter le prêtre. »

Contrairement à ce que pense Lysiane Gagnon du journal La Presse, la laïcité n'est pas une idée importée de France. Elle n'est pas non plus comme une

spécialité culinaire qui nous viendrait de l'Hexagone. Plusieurs pays l'ont adoptée. Citons, entre autres, le Mexique, l'Uruguay, Cuba, les Pays-Bas, la Belgique... La laïcité n'est pas une exception française, elle est un idéal universel. Ses adversaires, souvent à court d'arguments, font tout pour la dénigrer. La loi d'Habeas Corpus, expression latine qui signifie « sois maître de ton corps », n'est-elle pas une vieille loi anglaise devenue universelle ? Pourquoi veut-on toujours dénier l'universalité à la laïcité et non à la loi d'Habeas Corpus ? Pourquoi ces deux poids, deux mesures ?

Les organismes publics doivent être laïques et totalement neutres

Le projet de loi 60 stipule qu'« un établissement public doit faire preuve de neutralité en matière religieuse et refléter le caractère laïque, et que tous les membres du personnel doivent faire preuve de réserve en qui a trait à l'expression de leurs croyances religieuses et ne doivent pas porter des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions ». J'approuve mais en partie seulement car, dans les établissements d'enseignement, il faut étendre ces devoirs et ces obligations aux élèves et aux étudiants. L'école est un lieu de construction de soi où l'on apprend le savoir, la science, la philosophie, bref ce qui est commun à tous. « L'école, disait le philosophe Jacques Muglioni, c'est le lieu où l'on apprend ce que l'on ignore pour pouvoir, le moment venu, se passer de maîtres. » L'éducation, pour lui, ne doit pas se donner pour mission d'adapter les élèves à la société, mais de leur fournir les outils intellectuels pour choisir la société dans laquelle ils souhaitent vivre. Pour que les conflits politiques et religieux ne soient pas importés dans les salles d'études et les cours de récréation, il faut absolument y interdire le port de tous les signes religieux ostentatoires.

Interdiction du voile intégral sur la voie publique

J'aurais souhaité que le gouvernement inscrive dans la Charte une loi interdisant le port du voile intégral sur la voie publique. Cela permettrait aux femmes victimes de l'intégrisme de s'en libérer. Car le voile intégral est aux antipodes des valeurs québécoises. Il humilie la femme en lui ôtant son identité. L'être humain se définit par le visage, disait Levinas. Le voile intégral supprime la dignité, la féminité et la liberté de la femme. De plus, la burqa, le niqab et le tchador ne sont pas des vêtements innocents. Ce sont des éléments de propagande de l'islam politique qui visent à occuper la voie publique. Ce sont des marqueurs de territoire.

Islamophobie : un mot-bâillon

Tout combat idéologique est avant tout un combat sémantique. Le mot « islamophobie » signifie « crainte de l'islam ». Serait-il raciste celui qui a peur d'une religion, en l'occurrence l'islam ? L'islam est une religion et non une ethnie. Le mot « islamophobie » est utilisé par les fondamentalistes musulmans dans une posture victimaire, afin de répandre leurs idées obscurantistes en Occident. C'est un mot-bâillon rabâché à tort et à travers en vue de museler les détracteurs de l'islam politique et d'étouffer toute critique sérieuse de l'intégrisme. Ce vocable est devenu une sorte de délit de blasphème. Or l'islam est critiquable comme toutes les religions et les idéologies. Le critiquer, ce n'est pas dénigrer les musulmans, c'est analyser et faire avancer le débat public sur des questions essentielles. Malheureusement, en ces temps de fadeur et de censure, ceux qui résistent au rouleau compresseur islamiste, en en dénonçant les projets obscurs et haineux, sont taxés de xénophobes.

Le Québec sera laïque ou ne sera pas

On mesure la grandeur d'un peuple à la solidité de son État. On jauge la solidité d'un État à la consistance de ses valeurs. C'est le religieux qui doit se plier aux lois de l'État et non le contraire. Adapter les institutions en fonction des caprices des croyants, c'est affaiblir assurément l'État. Et quand l'État est affaibli, il devient vulnérable. Il devient une passoire. Il flanche. Il courbe l'échine. Quand l'État est fragile, les fanatiques en profitent pour semer leur haine. J'en veux pour preuve l'islamisme qui a soumis bien des pays. Il y a gangrené les écoles. Il y a brûlé des églises. Il y a souillé les institutions. Il y a assassiné les identités et les cultures...

Si l'Algérie avait été un État laïque, le génocide des années 90, qui a fait plus de 200 000 victimes, n'aurait jamais eu lieu.

L'élite algérienne en grande partie a failli et l'Histoire l'a déjà condamnée.

Si l'élite québécoise rate ce rendez-vous historique avec la laïcité, elle aussi, elle sera jugée. Sans pitié.

Le grand philosophe allemand, Arthur Schopenhauer, a écrit une phrase qui sonne comme une prophétie : « Toute vérité franchit trois étapes : d'abord elle est ridiculisée ; ensuite, elle subit une forte opposition ; puis elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »

La Charte de la laïcité est la vérité. Après que ses détracteurs l'aient raillée et combattue, elle deviendra un jour une évidence.